

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
La réalisation de mandats au regard de la planification et l'aménagement et développement du territoire de la MRC.	i. Répondre aux besoins des municipalités de la MRC en adaptant la réglementation et les outils de planification (schéma d'aménagement révisé) pour soutenir les collectivités dans leurs projets de développement, structurant pour leur développement local et régional (exemple : modification du schéma d'aménagement révisé de la MRC pour répondre aux enjeux de développement des municipalités du territoire, développer une méthode pour revoir la planification des secteurs de développement résidentiels des municipalités afin de mieux répondre à leurs besoins et ce dans le respect des principes du développement durable).	Municipalité de Stoke	Aménagement, géomatique, environnement (Stoke) Le schéma d'aménagement identifie également des secteurs de contrainte à l'établissement en raison des caractéristiques physiques du territoire dont les zones d'inondation font partie. Cette année, la MRC a poursuivi le travail pour revoir la délimitation du secteur inondable du Lac Stoke en raison du manque de précisions dans la définition du secteur. Entre autres, plusieurs relevés terrain ont dû être réalisés pour accompagner la démarche de modification du schéma d'aménagement. La démarche de modification du schéma d'aménagement est entamée.	Aménagement et géomatique
		Ville de Richmond	(Richmond) Agrandissement du parc industriel de Richmond Pour assurer pleinement son rôle de pôle industriel et pour mieux gérer la croissance et le développement économique du territoire, nous avons entamé une procédure de modification du schéma d'aménagement afin d'agrandir le parc industriel de la Ville de Richmond d'une superficie de 11,8 ha.	Aménagement et géomatique
		Les 18 villes/municipalités de la MRC	La MRC aide les villes/municipalités de son territoire dans l'application du cadre normatif réglementaire qui découle du schéma d'aménagement et de développement de la MRC. Entre autres, la MRC aide les municipalités qui ont une portion importante de leur territoire en zone agricole à l'application de la décision à portée collective en vertu de l'article 59 LPTAA, décision fixant les conditions à l'implantation résidentielle en zone agricole. La MRC soutient les municipalités du Val-Saint-François en analysant leurs projets de développement à l'égard du schéma d'aménagement en vérifiant par exemple si des contraintes majeures au développement sont identifiées dans les secteurs visés. Elle les guide avant même de débiter leur modification à leur réglementation d'urbanisme locale. Elle procède à l'analyse et à la déclaration de conformité des règlements d'urbanisme locaux tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.	Aménagement et géomatique
		Les 18 villes/municipalités de la MRC	(Territoires incompatibles aux activités minières) À la suite de l'entrée en vigueur des orientations gouvernementales donnant plus de pouvoirs aux MRC sur la gestion du territoire à l'égard des activités minières, la MRC a procédé dans une première phase à la suspension temporaire des territoires incompatibles. L'identification des territoires les plus sensibles (concentrations résidentielles) en vue de les soustraire de possibles activités minières sur le territoire, a eu lieu.	Aménagement et géomatique
		Les 18 villes/municipalités de la MRC	Une modification au schéma d'aménagement a été entamée pour répondre à des problématiques spécifiques et enjeux de développement des municipalités. Entre autres, la MRC a : 1- ajuster la délimitation cartographique de l'expansion possible des activités du centre de recherche de BRP selon les contraintes du territoire; 2- modifier le périmètre urbain pour permettre un café bistro et gîte touristique à Melbourne et; 3- retirer les tables champêtres de la liste des immeubles protégés afin de favoriser leur développement en zone agricole.	Aménagement et géomatique
	ii. Débuter le processus de planification et de révision de la réglementation sur la forêt dans un objectif de mise en valeur et d'aménagement durable de la forêt du territoire.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	Cette année, la MRC a débuté officiellement le travail de la révision des orientations et du contenu réglementaire relatif à la forêt dans une perspective de mise en valeur et de développement durable de la ressource. La réglementation d'abattage d'arbres en vigueur date de 1996. Le but de la démarche est de l'actualiser selon les préoccupations et enjeux du territoire d'aujourd'hui. La MRC a formé un comité technique composé d'intervenants de la forêt qui a pour mandat de faire des recommandations à un comité directeur. 3 rencontres du comité ont eu lieu. Le mandat vers une recommandation finale et l'adoption de nouveaux outils réglementaires se poursuit pour l'année 2018/2019.	Aménagement et géomatique
	iii. Planifier la révision du schéma d'aménagement de la MRC en débutant la collecte de différentes données essentiellement à la compréhension du territoire.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	En vue de la préparation de la révision du schéma d'aménagement de la MRC, la MRC s'est penchée sur une méthodologie pour revoir ses zones de développement résidentielles. Elle a également travaillé à structurer les étapes de révision et élaborer un plan d'action pour mieux structurer ce travail laborieux.	Aménagement et géomatique

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
			Le gouvernement du Québec a lancé en 2017 les consultations en vue de l'adoption des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire. Les orientations datent de 1994. Ces nouvelles orientations auront un impact majeur sur les MRC et les municipalités. La MRC a pris connaissance des orientations pour les commenter et fournir son avis auprès du gouvernement.	Aménagement et géomatique
	iv. Aider la prise de décision en aménagement par la mise à jour des différentes données géographiques et par la prise d'inventaire constant selon les besoins des divers services de la MRC.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	<p>La gestion des infrastructures municipales peut s'avérer une tâche complexe. La MRC du Val-Saint-François collabore avec les municipalités, en effectuant de la recherche et du développement afin de faciliter l'implantation de la géomatique pour supporter la gestion des infrastructures au niveau municipal.</p> <p>Le réseau routier municipal est appelé à se modifier suivant les projets de développements. Une fois par année, la MRC du Val-Saint-François fait un inventaire de ces modifications et ajuste l'ensemble des cartes routières des 18 municipalités. Ces données à jour peuvent être utilisées dans plusieurs projets et servent de trame de fond lors de planification municipale ou de l'aménagement du territoire.</p> <p>Par souci d'acquérir de nouvelles données sur le territoire de la MRC en utilisant les technologies les plus récentes, la MRC du Val-Saint-François collabore avec plusieurs partenariats régionaux afin de réaliser des économies d'échelle et de rendre disponibles les données à leurs municipalités locales. De fait, elle participe à un partenariat avec l'OBNL Canards Illimités Canada, afin de débiter un processus de cartographie détaillé des milieux humides. Également, la MRC collabore avec la MRC de Memphrémagog afin de réaliser la prise de photographies aériennes sur tout le territoire de l'Estrie. De plus, elle participe pour démarrer un projet d'acquisition de données sur les eaux souterraines de l'Estrie avec l'IRNS et les OBV du territoire (PACES). Enfin, elle s'est associée à la MRC de l'Érable dans le but de faire l'acquisition de données LIDAR sur une partie de son territoire (Projet LIDAR Bois-Francis).</p> <p>Également, afin d'optimiser les ressources déjà en place, la MRC du Val-Saint-François offre aux municipalités la possibilité de faire des inventaires terrain à l'aide de GPS et d'une tablette sur laquelle elle prépare des formulaires. De cette façon, la prise de données est efficace, normée et facilement opérable dans une multitude de format et de systèmes d'exploitation.</p>	Aménagement et géomatique Aménagement et géomatique Aménagement et géomatique Aménagement et géomatique
La mise en œuvre des diverses planifications du territoire de la MRC.	i. Assurer l'adoption en 2018 et la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité d'incendie révisé (consolider les acquis et améliorer la performance en ce qui a trait au bilan de la MRC en sécurité incendie).	Les 18 villes/municipalités de la MRC	La MRC du Val-Saint-François poursuit la mise à jour de son schéma de couverture de risque en sécurité incendie. En collaboration avec les municipalités locales, ce processus consiste en la mise à jour de la planification régionale de la sécurité incendie pour tout son territoire. Un travail de cartographie détaillé doit être mis à jour par la MRC afin de bien orienter ce schéma.	Géomatique
	ii. Mise en œuvre des mesures prévues dans le nouveau Plan de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François (exemples : support au ICI pour la gestion de leurs matières résiduelles, tournée des écoles, étude pour l'implantation d'une collecte spéciale de matières organiques auprès des gros générateurs, étude pour la valorisation des boues de stations d'épuration, étude pour la valorisation des encombrants, évaluation des options pour la collecte des déchets, etc.)	<p>Les 18 villes/municipalités de la MRC</p> <p>Bonsecours Cleveland Lawrenceville Racine Richmond Sainte-Anne Saint-Claude Saint-Denis St-François-Xavier Canton de Valcourt Ville de Valcourt Windsor</p>	<p>Tournée des écoles de la MRC En lien avec la mesure 10 du PGMR révisé de la MRC, une tournée d'information sur la gestion des matières compostables a été offerte à toutes les écoles primaires et secondaires du territoire au printemps et à l'automne 2017. Pour ce faire, la MRC a engagé une firme spécialisée en éducation relative à l'environnement. En 2018, une nouvelle tournée des écoles sera organisée à l'automne et le sujet abordé sera la collecte sélective des matières recyclables.</p> <p>Collecte des matières compostables Conformément à la mesure 25 du PGMR révisé, la collecte des matières compostables a été mise en place dans 12 municipalités de la MRC. Pour ce faire, de nouveaux outils d'information ont été développés et 7 séances d'information ont été organisées. L'implantation de la collecte a également nécessité beaucoup de suivi lors de la distribution des bacs et auprès des citoyens afin de répondre à leurs questions.</p> <p>À compter de juin 2018, la municipalité de Val-Joli implantera également la collecte des matières compostables auprès de ses citoyens. La MRC ayant compétence, celle-ci doit s'occuper de modifier l'entente intermunicipale ainsi que de l'achat de bacs et de la collecte, du transport et du traitement des matières récupérées.</p>	Environnement Environnement

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
		Cleveland Kingsbury Melbourne Richmond St-François-Xavier Valcourt Windsor	Escouade verte En lien avec la mesure 4 du PGMR révisé, la MRC offre aux municipalités la possibilité d'embaucher des étudiants durant la période estivale pour faire de la sensibilisation auprès de leurs citoyens et de leurs commerçants par le biais de l'escouade verte. La MRC est responsable de la formation et de la supervision des patrouilleurs. C'est également la MRC qui s'occupe de fournir le matériel et les outils de communication sur les différents sujets liés à la gestion des matières résiduelles. En 2017, 7 municipalités ont participé à l'escouade, soit Cleveland, Kingsbury, Melbourne, Richmond, Saint-François-Xavier-de-Brompton, Valcourt et Windsor.	Environnement
	iii. Mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et de son plan d'action 2016-2021. Entre autres pour 2017-2018, les actions qui seront travaillées sont : formation auprès des cédants et développement de formation spécialisée à proximité, répertoire des transformateurs et agro-transformateurs de la MRC, Soutenir les deux marchés publics existants du territoire, etc.).	Les 18 villes/municipalités de la MRC Les intervenants agroalimentaires	La campagne de soutien promotionnel aux trois marchés publics de la MRC s'est poursuivie cette année afin d'aider les marchés à augmenter leur visibilité et leur achalandage. Le développement du répertoire agroalimentaire web du territoire s'est poursuivi pour cette année. Les MRC de l'Estrie souhaitent mettre en commun des projets issus de leur PDZA respectif. Nous avons travaillé à mettre en place 5 projets pour soutenir le secteur agroalimentaire de l'Estrie. Plus particulièrement, la MRC s'est impliquée dans le développement du projet « Formation agricole » et « filière distinctive ».	Agroalimentaire
	iv. Mise en œuvre d'un plan de communication annuel visant principalement à promouvoir les services et à faire rayonner les attraits de la MRC auprès des partenaires, des citoyens et des touristes. Les principaux objectifs pour 2017-2018 sont de revoir l'identité visuelle de la MRC afin d'offrir une image cohérente et moderne ainsi que d'élaborer un site web moderne et convivial pour faire connaître les services offerts par la MRC.	Les 18 villes/municipalités de la MRC Les 18 villes/municipalités de la MRC Les 18 villes/municipalités de la MRC	Concernant la refonte de l'image de marque, un appel d'offres sur invitation a été lancé en juin et le contrat a été octroyé à la firme CIBLE Solutions en juillet et les travaux se sont terminés en novembre. Le comité communications s'est réuni 2 fois durant cette période. Une conférence de presse de lancement a eu lieu le 12 décembre 2017 (150 invités, 40 présents, 6 parutions médias). Plusieurs outils ont été créés avec la nouvelle image : papeteries, bannières, pochettes, cartes professionnelles, épinglettes, panneaux d'entrée de la MRC, etc. Le visuel du Facteur Vert a également été refait. Une déclinaison de la nouvelle image a également été créée pour Développement Val-Saint-François. Dans le dossier de la refonte du site web, un appel d'offres sur invitation a été lancé en janvier 2018 et le contrat a été octroyé en mars. La préparation du document d'appel d'offres a nécessité beaucoup de recherches et d'analyses afin de bien cerner les besoins de la MRC. Une copie complète des textes de l'actuel site web a été réalisée et des rencontres ont eu lieu avec chaque département de la MRC pour discuter du contenu à mettre sur le nouveau site web. Les autres activités de mise en œuvre du plan de communication peuvent être séparées en 5 grandes catégories : dossiers généraux, matières résiduelles, aménagement/cours d'eau/piste cyclable, Développement Val-Saint-François ainsi que tourisme et culture. Les activités majeures réalisées en lien avec les dossiers généraux sont : 1 - La gestion des pages Facebook et LinkedIn de la MRC (augmentation de 223% des abonnés Facebook en 1 an); 2 - La création de 3 éditions du Facteur Vert (bulletin d'information envoyé à tous les citoyens de la MRC); 3 - La mise à jour du site web de la MRC; 4 - La rédaction de 9 allocutions et d'une vingtaine de citations pour le préfet; 5 - La rédaction et la diffusion de 4 communiqués de presse en lien avec la MRC en général (32 parutions médias).	Tous les services Tous les services Administration générale Gestion des matières résiduelles Aménagement/Cours d'eau Développement économique Tourisme et Culture

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
			<p>Les activités majeures réalisées en lien avec les matières résiduelles sont :</p> <p>1 - La création de plusieurs outils de promotion pour les collectes des matières compostables et recyclables à l'intention des municipalités (calendriers des collectes, carton des matières acceptées et refusées, etc.);</p> <p>2 - La mise à jour des outils de promotion des écocentres distribués dans toutes les municipalités;</p> <p>3 - La promotion des trois journées de collectes de résidus domestiques dangereux;</p> <p>4 - Une campagne de promotion pour la collecte des sapins de Noël, dont une affiche présentant les points de collecte dans chaque municipalité;</p> <p>5 - La rédaction et la diffusion de 3 communiqués de presse en lien avec les matières résiduelles (16 parutions médias).</p> <p>Les activités majeures réalisées en lien avec l'aménagement/les cours d'eau/la piste cyclable sont :</p> <p>1 - La création de 6 fiches informatives et d'un carton promotionnel concernant les travaux en cours d'eau;</p> <p>2 - La rédaction et la diffusion de 2 communiqués de presse en lien avec la piste cyclable (5 parutions médias);</p> <p>3 - La rédaction et la diffusion d'un communiqué de presse concernant l'agrile du frêne (4 parutions médias).</p> <p>Les activités majeures réalisées en lien avec le développement économique sont :</p> <p>1 - La promotion des événements organisés par Développement Val-Saint-François</p> <p>2 - La collaboration au cahier économique du journal L'Étincelle</p> <p>3 - La rédaction et la diffusion de 8 communiqués de presse en lien avec le développement économique (14 parutions médias).</p> <p>Les activités majeures réalisées en lien avec le tourisme et la culture sont :</p> <p>1 - Le soutien à l'organisation;</p> <p>2 - La promotion de la Randonnée gourmande;</p> <p>3 - La rédaction de textes et supervision du visuel des panneaux patrimoniaux;</p> <p>4 - La mise à jour du site web de Tourisme Val-Saint-François;</p> <p>5 - L'organisation du lancement annuel de la saison touristique;</p> <p>6 - La gestion des médias sociaux de Tourisme Val-Saint-François (Facebook et Instagram);</p> <p>7 - La coordination de la campagne promotionnelle de Noël dans le Val-Saint-François;</p> <p>8 - La rédaction et la diffusion de 5 communiqués de presse en lien avec le tourisme et la culture (17 parutions médias).</p>	

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle (dans les domaines social, culturel, touristique et environnemental).	i. Offrir du soutien aux municipalités en rendant disponibles des données géomatiques et cartographiques sur un support de visualisation approprié (Arc Reader) et des outils technologiques essentiels à la prise de décision municipale.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	La MRC procure aux municipalités les outils de visualisation cartographique complets. Plus d'une cinquantaine de couches d'information géomatique provenant de différents ministères et organismes sont ainsi disponibles. De cette façon, les municipalités peuvent transmettre à leurs citoyens des informations concernant leur propriété. Les limites de leur terrain, la nature des sols, les milieux naturels sensibles et les peuplements forestiers sont quelques exemples concrets. Ce support cartographique est disponible via un Intranet sécurisé, ou sur un service local adapté aux différents postes de travail.	Géomatique
	ii. Organiser des rencontres entre officiers municipaux pour aider à la formation, pour faciliter les échanges et pour accroître les compétences et les connaissances des personnes-ressources des municipalités.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	La MRC organise des rencontres avec l'ensemble des inspecteurs municipaux de la MRC dans le but d'échanger et de discuter de sujets en lien avec l'application de la réglementation municipale, provinciale et sur diverses problématiques vécues dans leurs municipalités respectives. Ces rencontres, qui sont une occasion de réseautage, sont très formatrices et contribuent au développement des compétences des inspecteurs. Les informations échangées contribuent à l'amélioration du travail et à la recherche de solutions. Cette année, 4 rencontres d'information sur divers sujets ont eu lieu, dont : 1 - Gestion des boues de fosse septique; 2 - Diverses préoccupations locales (entretien de bâtiments, etc.) et exemple de projets municipaux; 3 - Nouvelles lois (projet de loi 122 et loi sur la conservation des milieux humides et hydriques); 4 - Agrile du frêne.	Aménagement Urbanisme Cours d'eau Géomatique
	iii. Offrir du soutien technique aux municipalités dans l'application des mesures de protection environnementale (exemple : bande protection riveraine des cours d'eau et autres).	Les 18 villes/municipalités de la MRC	La MRC accompagne les municipalités du territoire dans l'application de la réglementation en vigueur relative aux cours d'eau. La MRC offre le service de formation aux stagiaires municipaux, ou aux éco conseillers qui reçoivent comme mandat de faire de la sensibilisation auprès des citoyens à la réglementation en rive.	Cours d'eau
	iv. Fournir une expertise pour les appels d'offres de services professionnels (à deux (2) enveloppes) en mettant à la disposition des municipalités une ressource formée et qualifiée qui agit à titre de secrétaire de comité de sélection.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	Expertise pour les appels d'offres de services professionnels Afin de se conformer aux règles d'adjudication des contrats qui les concernent, les municipalités doivent procéder par appels d'offres avec système de pondération et d'évaluation lorsqu'elles ont besoin de services professionnels tels que ceux d'ingénieurs, d'architectes, de comptables ou autres. La MRC offre aux municipalités les services d'une secrétaire de comité pour les accompagner dans cette démarche. La secrétaire anime le comité et rédige le rapport, qui est ensuite présenté au conseil municipal.	Expertise
La gestion relative à l'écoulement des cours d'eau sous la compétence de la MRC	i. Soutenir les municipalités dans les problématiques liées aux cours d'eau et l'application réglementaire.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	La MRC du Val-Saint-François, en collaboration avec la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton et le MTMDET, a réalisé des travaux afin de rétablir l'écoulement des eaux d'un cours d'eau. La MRC du Val-Saint-François vulgarise, auprès de ses municipalités, les différentes notions concernant les milieux humides et hydriques. Également, la MRC du Val-Saint-François met son expertise à contribution des nouveaux employés des autres MRC afin de transmettre des connaissances sur la gestion des cours d'eau.	Cours d'eau
	ii. Proposer des modifications aux outils réglementaires de la MRC afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des cours d'eau.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	En vertu de l'Article 105 de la Loi sur les compétences municipales, les MRC doivent rétablir l'écoulement normal des eaux des cours d'eau lorsqu'elles sont informées qu'une obstruction dans un cours d'eau menace la sécurité des personnes et des biens. Cette responsabilité peut s'avérer fort complexe et parfois, elle peut engendrer des travaux et des coûts importants pour les municipalités. La MRC du Val-Saint-François a donc entrepris de régler un problème d'écoulement de l'eau d'un cours d'eau qui avait occasionné des dommages par le passé à une propriété de Saint-Denis-de-Brompton. En collaboration avec la municipalité concernée et le MTMDET, la MRC a donc géré des travaux afin de régler définitivement la problématique. De plus, la MRC accompagne les municipalités du territoire dans l'application de leurs compétences et obligations en matière de protection des rives et cours d'eau. Cet accompagnement se traduit par de l'aide à la vulgarisation, à l'application de la politique de gestion et à la réglementation relative à l'écoulement des cours d'eau en vigueur à la MRC, lesquelles doivent être appliquée par les municipalités. Elle a entrepris l'élaboration de fiches techniques pour vulgariser certains concepts liés à la gestion des cours d'eau.	

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
			La date de juin 2017 marque l'entrée en vigueur de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques. Cette loi aura plusieurs incidences sur les MRC, notamment dans l'aménagement du territoire, mais surtout puisque les MRC devront élaborer un plan de conservation des milieux humides et hydriques d'ici 2022. De plus, en février 2018, le MDDELCC rend disponible pour consultation 22, des 24 règlements relatifs à la Loi sur la qualité de l'environnement qui pourraient entrer en vigueur au cours de l'année. Enfin, le 23 mars 2018, la Loi sur la qualité de l'environnement modifiée entre en vigueur. L'analyse de ces nombreux changements législatifs et l'intégration de ceux-ci dans les pratiques de la MRC et des municipalités locales nécessitent une période importante de la part des employés de la MRC.	
	iii. Fournir un soutien informatif aux citoyens en matière de cours d'eau et planifier des rencontres d'informations publiques au besoin.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	Afin de transmettre aux municipalités et aux citoyens les informations les plus à jour en termes de législation et de bonnes pratiques relatives à la gestion des cours d'eau, la MRC du Val-Saint-François participe à différentes formations et colloques sur les sujets reliés aux cours d'eau. La MRC collabore à l'organisation de séances d'informations avec des groupes de citoyens pour répondre aux questions à l'égard des lois et règlements en vigueur qui régissent la protection des cours d'eau au Québec. De telles rencontres ont eu lieu notamment dans les municipalités de Stoke, de Saint-Denis-de-Brompton et de Val-Joli.	Cours d'eau
	iv. Tenir et maintenir un inventaire des cours d'eau de la M.R.C. et des demandes des citoyens.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	L'appui de la MRC envers les municipalités relativement à la gestion des cours d'eau comprend également toutes les visites terrain réalisées en compagnie des inspecteurs municipaux pour l'identification des problématiques et solutions en lien avec l'écoulement des cours d'eau. Après les nombreuses visites effectuées, la MRC tient à jour un inventaire des cours d'eau sous sa responsabilité et diffuse les informations auprès des intervenants concernés et des citoyens.	Cours d'eau
	v. Administrer le fonds cours d'eau de la MRC du Val-Saint-François.	Les 18 villes/municipalités de la MRC	La MRC du Val-Saint-François s'est dotée d'un fonds cours d'eau depuis 2014. Ce fonds sert à diminuer l'impact financier des municipalités locales pour la réalisation des études préliminaires et de permettre de confirmer à la MRC du Val-Saint-François la nécessité d'agir et proposer des solutions nécessaires pour régler la situation en cours d'eau. Chaque année, la MRC organise des rencontres afin qu'un comité analyse les dossiers déposés et donne ses recommandations au conseil des maires de la MRC.	Cours d'eau
Total (aménagement, géomatique, environnement) :				210 150,51 \$
L'entretien de la piste cyclable, de façon à assurer la sécurité des usagers du réseau		Les citoyens et les visiteurs	Piste cyclable La coordination et la planification du réseau cyclable la Cantonnaire. La coordination des activités de la piste cyclable, avec l'aide de l'employé au niveau terrain, implique autant l'entretien hebdomadaire des sentiers, la réparation ponctuelle de tronçons abimés, que la surveillance et la présence sur les sentiers afin de s'assurer de la sécurité et de l'efficacité pour les utilisateurs. La planification des travaux pour l'amélioration de la piste cyclable comporte plusieurs étapes comme l'analyse des tronçons déficients, l'analyse de la signalisation, la réalisation des documents d'appels d'offres pour l'exécution de travaux, les demandes auprès du MDDELCC ou MRNF, l'achat de matériaux lorsque nécessaire (bois, signalisation, mobilier urbain, etc.) La planification des activités et des travaux pour l'année 2018 de la piste cyclable. Rencontre avec les intervenants du monde du vélo. Contrôle de plante envahissante et dangereuse (Berce du Caucase) sur le bord du réseau cyclable. La réalisation de travaux d'urgence en saison d'inondations sur le réseau cyclable. Honoraires professionnels pour solution de garde-corps sur le réseau cyclable.	Piste cyclable Piste cyclable Piste cyclable Piste cyclable Piste cyclable Piste cyclable
Total piste cyclable :				65 726,36 \$

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
Mettre en œuvre la planification stratégique du service de développement régional et local en dynamisant le développement dans la MRC du Val-Saint-François en accompagnant les promoteurs et les organismes dans la réalisation de leurs projets, en canalisant vers eux les ressources techniques et financières nécessaires afin de permettre le développement du territoire, d'améliorer le milieu de vie et de faire rayonner le Val-Saint-François, plus précisément :		Les 18 villes/municipalités de la MRC Les entrepreneurs Les intervenants du milieu	Suite à l'élaboration de la planification stratégique, l'action prioritaire a été de présenter et de diffuser auprès des différents intervenants municipaux et du milieu, la planification stratégique afin que tous s'approprient le document. Une des actions de la mise en œuvre de la planification stratégique a été d'élaborer un plan d'action 2018 arrimé sur la planification stratégique.	Entrepreneuriat (plan stratégique)
La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	i. Fournir une expertise technique et un accompagnement aux entreprises, que ce soit dans les secteurs manufacturier, touristique, culturel et agricole	Les 18 villes/municipalités de la MRC Les entrepreneurs Les intervenants du milieu	<p>Tourisme</p> <p>Afin de faire la promotion des attraits touristiques et culturels de la région auprès de la clientèle et d'appuyer les entreprises touristiques dans leur démarche promotionnelle, l'équipe Tourisme et Culture améliore constamment ses outils de communication et de promotion (site web, plateformes sur les médias sociaux, cartes pour les sentiers et cartes pour les attraits touristiques). Les cartes sont disponibles au sein des commerces de la MRC et dans plusieurs régions du Québec.</p> <p>Continuité du bureau d'accueil touristique mobile. Une équipe de 2 employés étudiants du bureau d'accueil mobile a arpenté le territoire du Val-Saint-François pour aller à la rencontre des touristes, des excursionnistes et des résidents de la MRC afin de les informer sur les attraits et les événements de la région.</p> <p>Continuité du projet ambassadeurs du tourisme. Ce réseau est formé d'entreprises et d'organismes du milieu touristique qui désirent offrir aux visiteurs des documents d'information touristique et de l'information personnalisée. Nous offrons aux membres du réseau une visibilité sur notre nouveau site internet, des outils de promotion, une identification visuelle et une courte formation aux employés de l'entreprise sur les attraits touristiques du Val-Saint-François.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique de développement touristique 2014-2020 de la MRC du Val-Saint-François, l'équipe a organisé, en partenariat avec l'organisme Les Sentiers de l'Estrie, la deuxième édition de « La randonnée gourmande du Val-Saint-François ». Cet événement est une randonnée guidée d'environ 10 kilomètres entre les municipalités de Kingsbury et de Melbourne où les participants sont appelés à rencontrer les producteurs et déguster les produits de la région.</p> <p>Dans le but de favoriser l'entrepreneuriat et de soutenir le développement des entreprises et des organismes du secteur touristique, l'équipe a accompagné et conseillé plusieurs entreprises et OBNL. L'équipe a participé aux rencontres de l'organisme Valcourt 2030; à l'organisation de l'accueil touristique dans le cadre de l'événement 10e anniversaire Spyder Can-Am à Valcourt; à la mise en place d'un relais d'information touristique à l'entrée de la municipalité d'Ulverton, a construit et présenté des dossiers de candidature pour le Chemin des Cantons avec les municipalités de Melbourne, de Kingsbury et de Richmond.</p> <p>Afin de représenter la MRC du Val-Saint-François au sein d'instances et d'organismes de développement touristique qui œuvrent à l'échelle des Cantons de l'Est, l'agent de développement touristique et culturel de la MRC siège à deux conseils d'administration, celui de Tourisme Cantons de l'Est et du Chemin des Cantons. Il participe également aux activités de divers comités de développement touristique afin de représenter les organismes et les entreprises touristiques du Val-Saint-François dans des dossiers de développement touristique.</p>	Tourisme
			Total tourisme :	16 559,40 \$

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
		<p>Les 18 villes/municipalités de la MRC</p> <p>Les artistes et les organismes culturels</p>	<p>Culture</p> <p>Afin de soutenir les organismes et les entreprises culturels de la MRC, l'équipe Tourisme et Culture a offert un service de conseils et d'accompagnement aux entreprises et OBNL dans leur développement organisationnel et dans la mise en chantier de projets (accompagnement à la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton dans la création de leur comité culturel, collaboration avec des organismes comme le Centre d'interprétation de l'ardoise et Héritage du Val-Saint-François dans le développement de projets culturels et dans la rédaction de demande de subventions).</p> <p>Dans le but de soutenir et de dynamiser le développement culturel de la MRC, l'équipe agit comme partenaire avec le Ministère de la Culture et des Communications dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'Entente de développement territorial. Les projets réalisés en 2017 sont :</p> <p>1 - Soirées estivales de l'ardoisier (Centre d'interprétation de l'ardoise); 2 - Circuit en autobus (Centre d'interprétation de l'ardoise); 3 - Programmation culturelle (Marché champêtre de Melbourne); 4 - Scène mobile (Le Vent dans les Arts); 5 - Trio culturel (Parc historique de la Poudrière de Windsor); 6 - Programmation culturelle (Centre communautaire René-Lévesque de Windsor); 7 - Volet culturel local (Grand Prix Ski-doo de Valcourt); 8 - Ciné-club (Comité culturel du Grand Valcourt).</p> <p>Enfin, l'équipe travaille actuellement à la création d'une route d'interprétation patrimoniale couvrant l'ensemble des municipalités de la MRC, en collaboration avec l'organisme Héritage du Val-Saint-François. Cela s'inscrit également dans les priorités du Plan stratégique de développement touristique 2014-2020 de la MRC. Tout comme en 2017, nous avons tenu à l'hiver 2018 l'appel à projets du Fonds d'initiatives culturelles. Au total, 14 projets nous ont été soumis.</p>	<p>Culture</p> <p>Culture</p> <p>Culture</p>
			Total culture :	41 165,56 \$
			<p>Entrepreneuriat</p> <p>Un soutien administratif est offert à tous les promoteurs, entrepreneurs et organismes des 18 municipalités de la MRC du Val-Saint-François qui souhaitent réaliser un projet.</p> <p>Afin d'aider cette clientèle, l'équipe Entrepreneuriat offre un éventail de services leur permettant d'atteindre leurs objectifs d'affaires. Des rencontres de travail personnalisées sont organisées avec chaque entrepreneur pour évaluer leur projet, le conseiller et lui proposer une solution d'affaires adaptée. En fait, par le biais d'outils de développement et de programmes d'aide financière, l'équipe peut assister l'entrepreneur à différentes étapes : démarrage, expansion, consolidation ou encore transfert et cession (notamment, structurer un plan d'affaires, élaborer un plan stratégique et un plan financier, élaborer un plan marketing, rechercher un site d'implantation, rechercher un financement pour un nouveau projet ou une innovation, rechercher une relève, etc.).</p> <p>Dans ce contexte, l'équipe Entrepreneuriat a accompagné 159 promoteurs et entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets; 45 projets ont été réalisés au courant de l'année et 65 sont toujours en cours.</p> <p>Parmi les projets réalisés, l'on dénombre six nouvelles entreprises en phase de démarrage. Plus précisément, on retrouve une entreprise agricole en production d'œufs de consommation provenant de poules élevées en liberté (Val-Joli), une fromagerie (Richmond), une entreprise de soudage (Windsor), une entreprise de conception et de fabrication de charpentes traditionnelles (Bonsecours), un recycleur de pièces d'autos (Saint-Denis-de-Brompton) et un spécialiste en toiture (Cleveland).</p> <p>De plus, une aide financière fut octroyée pour effectuer une étude de marché pour un OBNL (Richmond), pour la création d'un plateau de travail pour la réinsertion des travailleurs sur le marché du travail (Valcourt) et pour aider à la consolidation et à l'expansion d'une entreprise bio-environnementale (Canton de Valcourt).</p> <p>L'équipe entrepreneuriale soutient les entrepreneurs en phase de transfert ou de cession de leur activité. Ainsi, l'équipe a accompagné deux entreprises dans leur projet de relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> la relève d'un restaurant et la recherche d'une relève pour un manufacturier spécialisée. 	

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
			<p>L'équipe Entrepreneuriat, en collaboration avec les intervenants du milieu, aide les entrepreneurs dans leurs projets d'expansion, d'augmentation de capacité de production, de recherche de nouveaux produits ou bien encore de consolidation. L'on citera :</p> <p>1 - Conseils techniques au Centre de ski de fond Richmond-Melbourne, le Centre d'Art de Richmond, le Centre d'interprétation de l'ardoise, la Société Patrimoine de Racine-Brompton-Gore, la Farandole de Racine et le Comité culturel de Racine;</p> <p>2 - Accompagnement et conseils pratiques pour la recherche de relève pour un manufacturier industriel et un centre de rénovation;</p> <p>3 - Accompagnement et conseils aux 12 participants du programme de Soutien au travail autonome (STA) d'Emploi-Québec pour la préparation de leur plan d'affaires, la recherche de financement et l'aide au démarrage;</p> <p>4 - Aide financière octroyée à Action Sport Vélo pour un projet de plateforme de travail;</p> <p>5 - Conseils techniques et références fournis à l'équipe de Laõ pour le démarrage d'un centre de villégiature;</p> <p>6 - Conseils techniques à l'équipe de gestion du Centre d'Art de Richmond;</p> <p>7 - Accompagnement et aide à la recherche de financement pour un projet de croissance pour Papiers Couchés d'Atlantic Ltée.</p> <p>Ces interventions ont favorisé la création de 27 nouveaux emplois et le maintien de 58 emplois. Les projets ont généré des investissements directs de 1 451 660 \$ et des retombées économiques pour la MRC du Val-Saint-François de 2 438 789 \$.</p> <p>L'équipe entrepreneuriale mobilise et encourage la concertation entre les différents acteurs en développement économique de la région, de façon à ce que des projets se réalisent. Parmi les actions que l'équipe initie, on évoquera notamment la collaboration avec le Centre de transfert d'entreprises du Québec (CTEQ) pour le jumelage de candidats à la relève, celle avec le Carrefour Québec International (CQI) pour la réalisation de projets à l'exportation, la participation sur les jurés de Défi OSEntreprendre qui fait la promotion de l'entrepreneuriat sur le territoire et celles avec le Pôle d'excellence en transport terrestre ainsi que les Créneaux ACCORD Transformation du bois d'apparence et composites et le Créneau ACCORD Bio-industries environnementales.</p>	
	ii. Continuer la gestion des différents fonds dédiés à l'entrepreneuriat : le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds local de solidarité (FLS)	Les entrepreneurs qui sont à la recherche de financement ou d'aide technique pour consolider, agrandir ou moderniser leur entreprise	<p>L'équipe Entrepreneuriat fait l'analyse financière pour chacune des demandes reçues, et ce, avant d'en faire la présentation aux membres du Comité d'investissement commun (CIC) de la MRC du Val-Saint-François. Les projets d'entreprises ayant reçu l'aval du comité se voient octroyer une aide financière sous forme de prêt à terme (FLI, FLS).</p> <p>Par l'entremise de ses fonds de développement, le CIC a approuvé cinq prêts totalisant 165 000 \$:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 prêts du Fonds local d'investissement (FLI) totalisant 55 000 \$; • 3 prêts du Fonds locaux totalisant 110 000 \$. <p>L'ensemble de ces initiatives a généré 2 899 522 \$ en investissements directs et des retombées économiques de 4 871 197 \$. Également, cela a permis la création de 23 nouveaux emplois à temps plein, en plus de maintenir 19 emplois.</p> <p>De manière générale, les projets d'entreprises ayant reçu une approbation pour recevoir une aide financière d'un prêt FLI et/ou FLS sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entreprise en bio-environnement (FLI/FLS); • entreprise de transformation agroalimentaire (FLI); • entreprise de restauration (FLI); • entreprise de soudage mobile (FLI/FLS); • entreprise de recyclage d'automobiles (FLI/FLS). 	Entrepreneuriat

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
	iii. Offrir un soutien financier aux jeunes promoteurs et aux entreprises d'économie sociale, dans la mesure des enveloppes disponibles	Les entrepreneurs qui sont à la recherche de financement ou d'aide technique pour démarrer une nouvelle entreprise, prendre la relève d'une entreprise existante ou consolider leur entreprise d'économie sociale.	L'équipe Entrepreneuriat aide les jeunes entrepreneurs, âgés de 18 à 35 ans, dans la réalisation de leurs projets en offrant des services d'accompagnement et de mentorat conçus spécialement pour les aider à prendre des décisions d'affaires saines qui permettront à leur entreprise de croître. Elle vise à stimuler l'entrepreneuriat jeunesse par un soutien financier à de jeunes promoteurs qui désirent créer une première ou une deuxième entreprise sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François. Elle favorise également la relève au sein d'entreprises existantes en offrant une aide financière aux jeunes promoteurs qui désirent acquérir ces entreprises.	Entrepreneuriat
			L'équipe entrepreneuriale vise aussi à soutenir financièrement et techniquement le démarrage et la consolidation d'entreprises dites d'économie sociale ou bien des coopératives afin d'en assurer l'existence en plus de créer ou de maintenir des emplois dans ce secteur et sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François.	Entrepreneuriat
			Par l'entremise de ses fonds de développement, le Comité d'investissement commun (CIC) de la MRC du Val-Saint-François a approuvé quatre demandes au Fonds jeunes promoteurs (FJP), soit quatre subventions totalisant 32 000 \$ et un prêt du Fonds local d'investissement – Volet Relève (FLI(R)) de 25 000 \$. Ces projets ont permis la création de huit nouveaux emplois à temps plein et ont permis de maintenir 12 emplois. Les quatre projets ont généré des investissements directs de 1 586 422 \$ et des retombées économiques de 2 665 189 \$.	Entrepreneuriat
			Par l'entremise de ses fonds de développement, le CIC a approuvé 2 demandes d'aide financière au Fonds de développement des entreprises de l'économie sociale (FDEÉS), soit deux subventions totalisant 33 096 \$. Ces projets ont permis la création de 7 nouveaux emplois et ont permis de maintenir un emploi. Les deux projets ont générés des investissements directs de 147 440 \$ et des retombées économiques de 241 920 \$.	Entrepreneuriat
			Les projets d'entreprises ayant reçu une approbation pour recevoir une aide financière non remboursable du FJP ou du FDEÉS sont : <ul style="list-style-type: none"> • entreprise agricole (FJP); • entreprise fabriquant des charpentes en bois traditionnel (FJP); • musée patrimonial (FDEÉS); • entreprise de restauration; • entreprise de réinsertion de travailleurs sur le marché du travail (FDEÉS); • entreprise de consultation en toiture. 	Entrepreneuriat
			Total entrepreneuriat :	124 093,42 \$
	iv. Assurer la continuité du projet Banque de terres	Les propriétaires de terres agricoles et les « releveurs »	Banque de terres	Banque de terres
			L'agente terrain Banque de terres a répondu à un besoin de soutien pour la relève et le transfert des entreprises.	
			Total banque de terres :	46 554,28 \$
La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, sentiers cyclables et transport collectif	i. Un agent de développement rural est responsable du soutien au développement et de la promotion des activités des communautés locales du Val-Saint-François. Il assure l'animation du milieu et coordonne divers projets structurants pour les communautés rurales.	Les 18 villes/ municipalités de la MRC Les OBNL et les coopératives de la MRC	Projets structurants Projets structurants avec les fonds municipaux : 1 - Le parc du Boisé à Cleveland 2 - Le terrain de jeux multisport, phase 2 à Lawrenceville 3 - Le développement du réseau pédestre dans les monts Stoke 4 - Les activités familiales du comité des loisirs de Maricourt 5 - L'installation de modules de jeux à la pointe Marchand à Saint-Claude 6 - Le plan directeur des parcs et espaces verts de Saint-Denis-de-Brompton 7 - Le parcours thématique d'Ulverton	Projets structurants

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
			<p>Soutien et financement de 10 projets de développement rural avec le fond de soutien aux projets structurants, notamment :</p> <p>1 - Implantation d'un marché public à Valcourt par l'organisme Valcourt 2030 : le projet consiste à organiser un marché public saisonnier extérieur qui se tiendrait le mercredi de 15 h 30 à 18 h dans le Parc Camille-Rouillard de Valcourt. Pour la première année, huit dates ont été retenues;</p> <p>2 - Développement d'un réseau pédestre dans les monts Stoke par Les Sentiers de l'Estrie : en phase 1, une aide de la MRC du Val-Saint-François a permis, au printemps 2017, de réaliser l'aménagement d'une structure d'accueil dans les monts Stoke, le projet actuel vise l'aménagement de 10 kilomètres de sentiers permettant la création de boucles;</p> <p>3 - Continuité du Camp WIXX par Val en forme dans le Val-Saint-François : le projet a pour but de maintenir le Camp WIXX visant les jeunes de 6e année, de 1er et de 2e secondaire afin de leur faire découvrir des activités dans la MRC du Val-Saint-François et de leur offrir des formations;</p> <p>4 - Aménagement d'un parc-école à l'École primaire St-François de Richmond : le projet parc-école est un projet de réaménagement et d'embellissement qui a pour but de complètement rénover et d'améliorer le parc-école actuel;</p> <p>5 - La ruée vers l'or mise en place par le Centre d'interprétation de l'ardoise du Canton de Melbourne : dans la continuité de sa vision de développement, le projet du CIA vise à examiner le potentiel archéologique de la carrière Old Prince Albert située sur le terrain d'Ardoise Kingsbury;</p> <p>6 - Construction d'un terrain de soccer pour 11 joueurs par la Fondation La Chanterelle à Valcourt : construction d'un terrain de soccer à 11 joueurs pour faire face à l'augmentation du nombre d'inscriptions et compléter l'offre actuelle du terrain à 7 joueurs;</p> <p>7 - Création du Petit musée de l'histoire de Racine par la Société Patrimoine de Racine-Brompton-Gore : créer un petit musée, une zone d'archives, dans la nouvelle bibliothèque de Racine qui est déjà ouverte et libre à tous, le projet inclut la collecte de témoignages et de photos auprès de la population;</p> <p>8 - Acquisition d'équipements sportifs et de loisirs par le Comité de loisirs de Racine : des suites de l'implantation du plateau multisports sur le terrain des loisirs de Racine l'an dernier, implantation de différents équipements complémentaires (estrade, éclairage et autres);</p> <p>9 - Amélioration de l'aire de service du Marché Champêtre de Melbourne : afin d'améliorer les services offerts à la communauté, le Marché Champêtre de Melbourne a comme projet d'acheter un congélateur commercial vitré et d'aménager un espace sécuritaire dédié à l'utilisation d'un BBQ;</p> <p>10 - Construction d'habitation pour personnes retraitées par la Corporation de développement économique de Richmond : réaliser une étude pour valider les besoins et la viabilité d'une habitation pour personnes retraitées de la région de Richmond, le projet permettrait d'offrir un logement adapté et attractif pour des personnes de 55 ans et plus complètement autonomes.</p>	Projets structurants
			Total projets structurants :	205 850,00 \$
Dans les cas où le conseil de la MRC jugerait opportun, conclure des ententes, l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement	i. Entente sectorielle conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion-Programme Mobilisation-Diversité 2017-2019 à l'intention des municipalités (Participation financière de la MRC du Val-Saint-François de 25 000\$ par année pour 2 ans (2017-2019), total de 50 000\$		<p>Ententes sectorielles</p> <p>Pour l'année en cours, la MRC n'a conclu aucune entente sectorielle de développement financée par le fond de développement des territoires.</p>	
			Total ententes sectorielles :	- \$

Fonds de développement des territoires 2017-2018

Rapport d'activités 2017-2018

1^{er} avril 2017 – 31 mars 2018 (adopté au conseil des maires le 15 mai 2018)

Priorités d'intervention	Objectifs	Cibles	Description des réalisations	Services concernés
Le soutien au développement rural, sur le territoire de la MRC, soit les 18 municipalités	i. Assurer la continuité du transport collectif	La population du Val-Saint-François	<p>Transport collectif</p> <p>Mise en œuvre du Plan de développement du transport collectif</p> <p style="text-align: right;">Total transport collectif : 30 000,00 \$</p>	Transport collectif
	ii. Le FDT contribuera à soutenir le développement rural, par la reconduction du Fonds de soutien aux projets structurants et le financement d'un conseiller en développement économique sur le territoire	<p>Les 18 villes/municipalités de la MRC</p> <p>Les organismes</p>	<p>Conseiller en développement économique (anciennement Agent rural)</p> <p>Afin d'encadrer et d'accroître les différentes initiatives en développement des communautés, le conseiller en développement économique a participé à plusieurs projets sur le territoire, en collaboration avec les municipalités et les organismes du milieu.</p> <p style="text-align: right;">Total agent en développement économique : 15 515,47 \$</p>	Conseiller en développement économique
			GRAND TOTAL :	718 615,00 \$